AMUNDI ACTIONS FRANCE RESPONSABLE - P

REPORTING

Communication Publicitaire

31/05/2025

ACTIONS ■ Article 8 ■ Label ISR

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **(C) 290,42 (EUR)**
(D) 216,68 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : **30/05/2025**
Code ISIN : **(C) FR0010844365**
(D) FR0010750869
Actif géré : **448,29 (millions EUR)**
Devise de référence du compartiment : **EUR**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Indice de référence : **100% SBF 120**
Notation Morningstar "Overall" © : **3 étoiles**
Catégorie Morningstar © : **FRANCE EQUITY**
Nombre de fonds de la catégorie : **232**
Date de notation : **31/05/2025**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance supérieure ou égale à celle de son indice de référence, le SBF 120 (dividendes nets réinvestis), représentatif des principales capitalisations boursières françaises, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Pour y parvenir, l'équipe de gestion oriente son portefeuille vers les actions des sociétés cotées euro. Elle s'appuie, à ce titre, sur une analyse financière combinée à une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance).
L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.
Ainsi, cette gestion socialement responsable vise à concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables et à réaliser une appréciation plus globale des risques et des opportunités propres à chaque émetteur.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

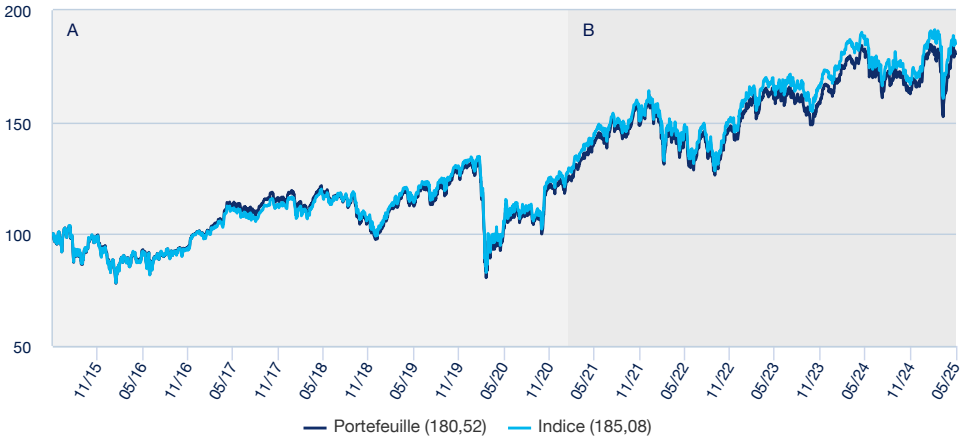

A : Durant cette période, l'OPCVM adopte une gestion ISR
B : A compter du 15/02/2021, le benchmark sera le SBF 120 (dividendes nets réinvestis

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 30/04/2025	3 mois 28/02/2025	1 an 31/05/2024	3 ans 31/05/2022	5 ans 29/05/2020	10 ans 29/05/2015	Depuis le 20/05/2009
Portefeuille	7,62%	5,33%	-0,78%	0,04%	25,99%	76,56%	81,14%	226,54%
Indice	7,42%	3,49%	-1,98%	-0,50%	25,96%	77,48%	85,84%	234,04%
Ecart	0,20%	1,84%	1,20%	0,53%	0,03%	-0,93%	-4,70%	-7,50%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	0,93%	16,71%	-9,69%	29,84%	-6,24%	29,00%	-11,97%	13,64%	7,28%	12,85%
Indice	-0,11%	17,97%	-8,24%	28,16%	-5,57%	29,24%	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%
Ecart	1,05%	-1,27%	-1,44%	1,67%	-0,67%	-0,24%	-3,09%	1,95%	-0,39%	1,92%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 2 3 **4** 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : **20/05/2009**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Oui**
Affectation des sommes distribuables :
(C) Capitalisation
(D) Distribution
Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **2,50%**
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,10%
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ans**
Commission de surperformance : **Non**

ACTIONS

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	15,42%	14,96%	16,14%	19,47%
Volatilité de l'indice	14,83%	14,93%	16,13%	19,49%

** La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.*

Lionel Brafman

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

Pierre Navarre

Gérant de Portefeuille - Index & Multistrategies

Isabelle Lafargue

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

L'économie mondiale évolue dans l'incertitude de la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis. Les indicateurs avancés montrent que les perspectives se sont légèrement améliorées, mais il est encore trop tôt pour voir un impact réel des droits de douanes américains sur l'inflation et la consommation. L'Europe reste sur un rythme de faible croissance et la Chine tente de relancer la demande intérieure en assouplissant les conditions monétaires.

La zone euro reste sur un rythme de faible expansion avec une croissance du PIB de +1,2% en variation annuelle au 1er trimestre légèrement en dessous des attentes, et une tendance à +0,8% sur l'année 2025. On note une accélération en Allemagne (+0.2% vs. -0.2% au T4 2024), mais également en France et en Italie. L'enquête HCOB PMI Manufacturier atteint 49.4, légèrement au-dessus des attentes mais reste sous la barre de 50 (au-dessus des attentes pour la France, et conforme aux attentes pour l'Allemagne). Cependant, les perspectives se détériorent dans les services et l'enquête HCOB PMI Services déçoit largement, retombant à 48,9 du fait de la détérioration de l'environnement à court terme. Les difficiles négociations commerciales entre la Maison Blanche et la Commission Européenne jouent défavorablement sur les perspectives. La confiance des consommateurs se détériore nettement fin mai. Avec un taux d'épargne des ménages supérieur à 20%, l'Allemagne devient le premier créancier mondial, détrônant ainsi le Japon.
L'indice des prix à la consommation de la zone euro a progressé de +2,2% et la partie cœur i.e. excluant les éléments volatils, ressort à 2.70 % en avril, légèrement au-dessus des prévisions. Constatant la faiblesse de l'économie et la proximité de sa cible d'inflation, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi ses baisses de taux ramenant le taux de dépôt de 2.5% à 2,25%. La baisse des taux de la BCE soutient l'économie alors que les plans d'investissement public (Allemagne) améliorent les perspectives de croissance.

Contrairement au mois d'avril qui avait connu des phases d'extrême volatilité, le mois de mai a été marqué par une tendance positive continue sur les marchés d'actions et une accélération en fin de mois. Le début des négociations prometteuses entre le Chine et les Etats-Unis ainsi que les résultats des entreprises supérieurs aux attentes ont soutenu le marché. Le MSCI ACWI a progressé de 5,5% en USD, tiré par les marchés développés (MSCI World +5,7%) qui ont surperformé les marchés émergents (MSCI EM +4%). L'indice VIX de volatilité implicite est retombé sous les 19%.
Le marché américain a surperformé l'Europe et l'Asie. L'indice S&P500 a progressé de +6,2% contre +4% en moyenne pour les indices européens et 5.3% pour le Nikkei225 japonais. Depuis le début de l'année, la surperformance de l'Europe reste notable avec plus de 20 points d'écart relatifs aux Etats-Unis. Les valeurs de technologies ont rebondi et le Nasdaq100 a progressé de près de 10% sur le mois porté par les résultats de 7 Magnifiques. En Europe, on note la surperformance du marché allemand avec +6,7% pour le DAX et seulement +2,1% pour le CAC40. A noter également la surperformance des petites et moyennes capitalisations avec le MSCI Europe Small Caps, qui progresse de plus de 8% sur le mois écoulé.

Dans ce contexte, le fonds affiche une performance de 5.18% sur le mois, en surperformance face à son indice de référence (3.49%).

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

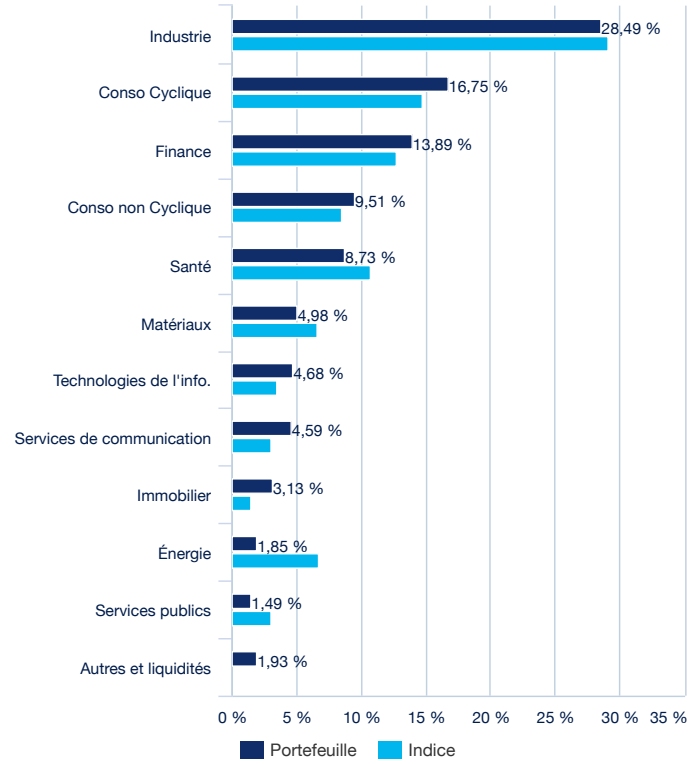

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Répartition géographique (Source : Amundi) *

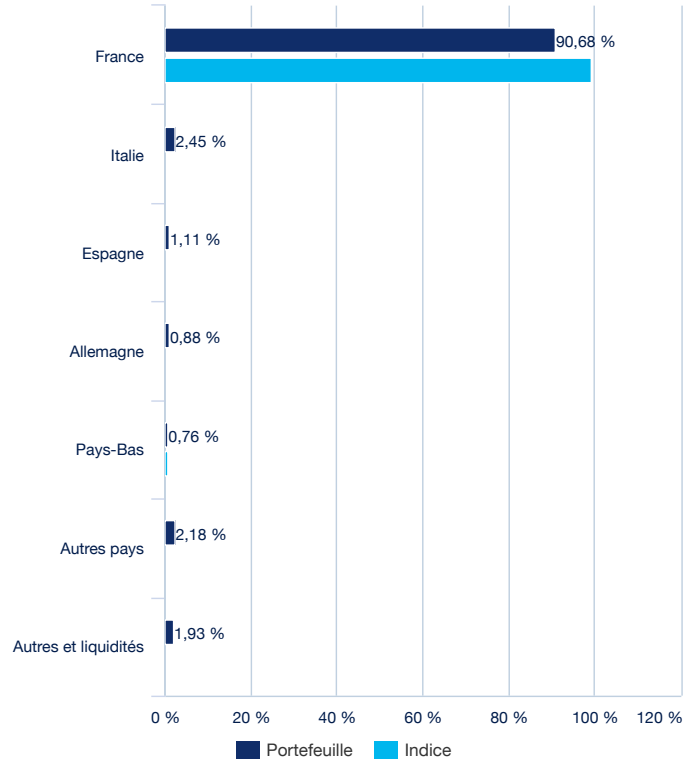

** Hors prise en compte des produits dérivés.*

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
SCHNEIDER ELECTRIC SE	8,13%
SAFRAN SA	6,16%
AXA SA	5,64%
SANOFI SA	5,50%
HERMES INTERNATIONAL SCA	5,31%
L OREAL SA	4,75%
AIR LIQUIDE SA	4,73%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	4,49%
DANONE SA	4,31%
LEGRAND SA	3,10%
Total	**52,13%**

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	53

Label ISR

Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (https://www.lelabelisr.fr/).

Classification SFDR*

Ce compartiment reprend dans son process d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'Annexe précontractuelle disponible sur le site internet Amundi France Particuliers, la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi et la Déclaration du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment**.

** Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.*

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

©2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter : Morningstar_Ratings_Infographic_2023.pdf

AMUNDI ACTIONS FRANCE RESPONSABLE - P

REPORTING
Communication Publicitaire
31/05/2025

ACTIONS

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Univers d'investissement ESG

100% SBF 120

Répartition du portefeuille par notation ESG[1]

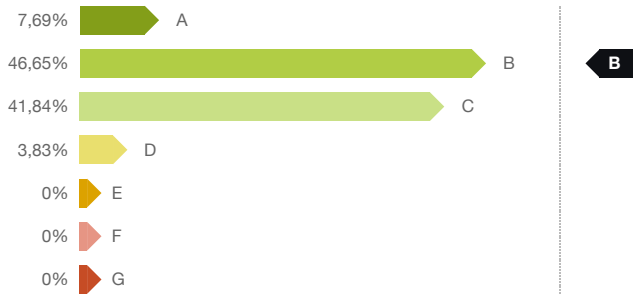

Scores et Notes ESG

	Portefeuille	Indice
E Score	1,30	1,12
S Score	1,55	1,25
G Score	0,72	0,41
Score ESG moyen	1,52	1,17
Note ESG moyenne	B	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	48
% du portefeuille noté ESG²	100%

Label ISR

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globle) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2025 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Date de notation : **31/05/2025**

[1] Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.
La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

ENVIRONNEMENT : Intensité carbone

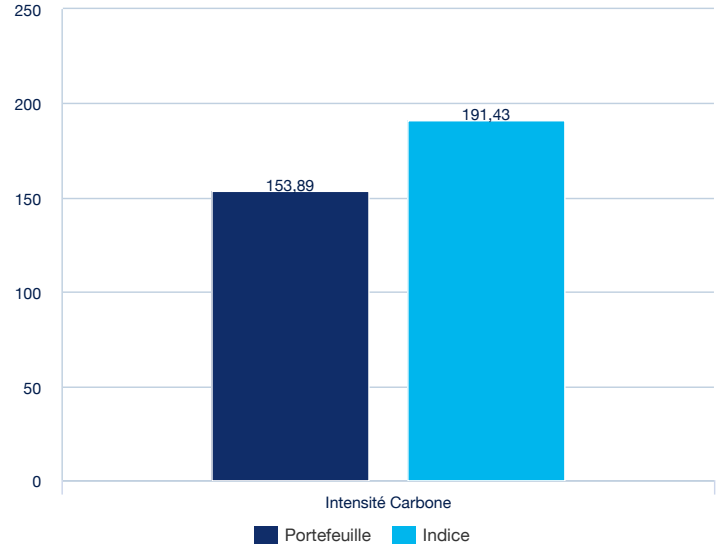

Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenues
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,74%	99,80%

SOCIAL : Mixité au sein des organes de gouvernance

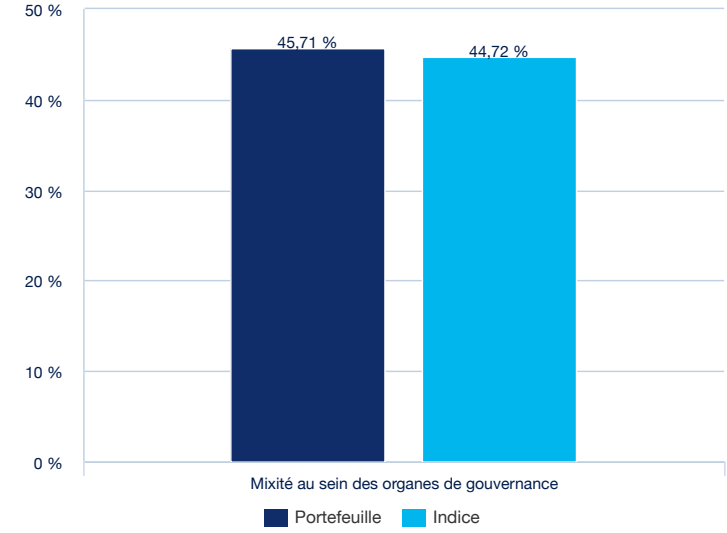

Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres
Source : Refinitv, ISS, MSCI

Taux de couverture (Portefeuille/indice)	99,71%	99,92%

GOUVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration

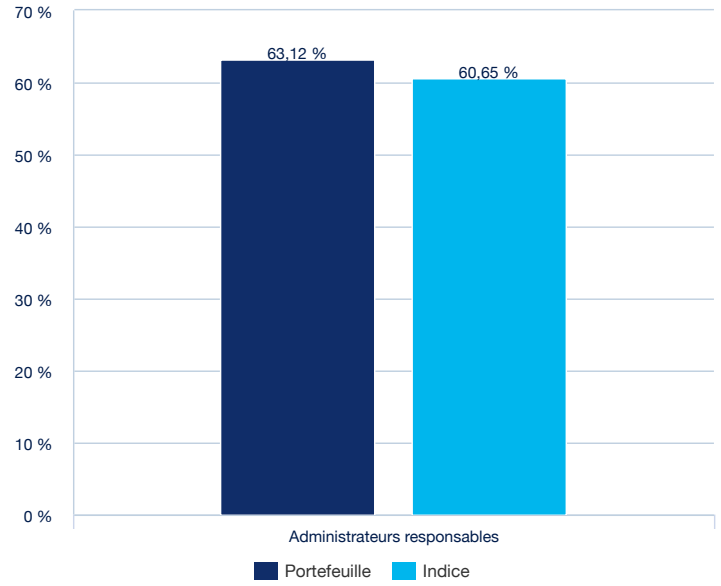

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,77%	99,82%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association

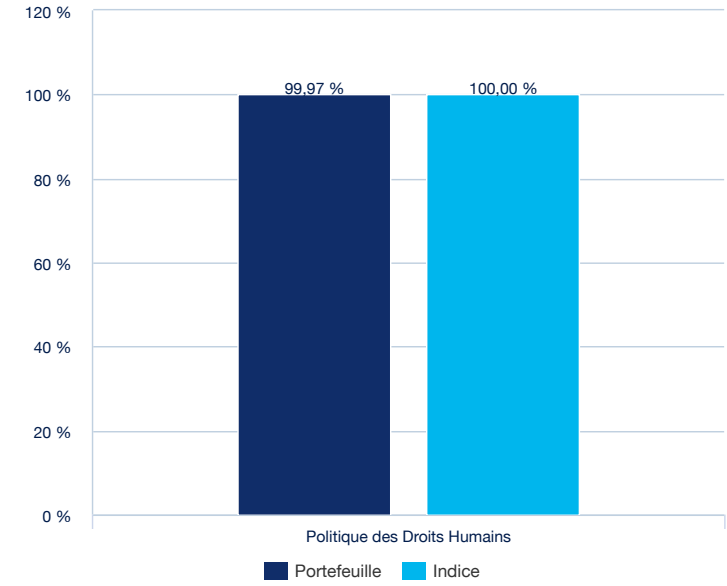

Taux de couverture (Portefeuille/Indice)	99,77%	99,82%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :
Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.
Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Mixité au sein des organes de gouvernance : Le % de diversité de genre du conseil d'administration du portefeuille est déterminé en calculant la moyenne pondérée du portefeuille du pourcentage de membres du conseil d'administration qui sont des femmes dans les entreprises détenues, exprimée en pourcentage de tous les membres du conseil d'administration. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Lorsque la couverture de la diversité des genres dans les conseils d'administration est inférieure à 100 %, les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.